

**BANGLADESH**

**La communauté ahmadie victime de violences**

*Index AI : ASA 13/021/2004*

*ÉFAI*

Vendredi 5 novembre 2004

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Des groupes islamistes ayant menacé d'attentats les lieux de culte de la communauté ahmadie lors de la prière du vendredi, Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité de cette communauté au Bangladesh.

« *Le gouvernement du Bangladesh doit prendre des mesures énergiques contre les groupes qui continuent à agresser en toute impunité les membres de la communauté ahmadie* », a déclaré Amnesty International.

Vendredi 29 octobre 2004, ces groupes ont attaqué des lieux de culte ahmadis à Brahmanbaria, blessant gravement 11 membres de la communauté. Les groupes islamistes menacent maintenant de multiplier ces attentats sans avertissement préalable, lors de la prière du vendredi.

Les lieux de culte de Narayangonj et de Nakhhalpara semblent particulièrement visés. À Nakhhalpara, des tracts ont été distribués pour appeler à célébrer la fin d'une année de campagne contre la communauté ahmadie qui sera couronnée par une « *explosion de masse* ».

À Narayangonj, des attaques contre la communauté ahmadie ont été annoncées à l'occasion de la fête de l'*Eid Ul Fitr* qui marque la fin du ramadan.

Amnesty International appelle le gouvernement du Bangladesh à condamner publiquement ces violences. Il doit prendre des mesures énergiques pour protéger les membres de la communauté ahmadie. À Nakhhalpara, Narayangonj et Brahmanbaria, les lieux de culte de la communauté ahmadie qui ont fait l'objet de menaces le 5 novembre 2004 doivent bénéficier d'une protection renforcée.

L'organisation demande aussi au gouvernement du Bangladesh d'ouvrir rapidement une enquête indépendante sur l'attentat qui a eu lieu le 29 octobre 2004 à Bramanbaria.

Les membres de la *Ahmadiyya Muslim Jamaat*, communauté religieuse qui se considère comme islamique, sont depuis plusieurs mois la cible d'une campagne de discours haineux organisée par plusieurs groupes islamistes. Leur but est semble-t-il de contraindre le gouvernement à décréter la communauté ahmadie comme « *non musulmane* ».

L'année dernière, Amnesty International a réuni des informations sur des exactions commises par des groupes hostiles à la communauté ahmadie. Ainsi, un imam ahmadi a été tué, des villageois ahmadis ont été « *excommuniés* » ou placés en résidence surveillée de manière illégale, des publications ahmadies ont été interdites, des manifestations contre les ahmadis ont eu lieu et lors de réunions publiques, des discours haineux de plus en plus nombreux ont incité à des actes de violence. Lorsqu'il en a été informé, le gouvernement a pris des mesures pour empêcher la foule favorable aux groupes islamistes de pénétrer dans les mosquées ahmadies, mais il n'a pas traduit en justice les auteurs d'atteintes aux droits humains contre les ahmadis. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**

**Complément d'information**